



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Évolutions et perspectives des retraites en France

5^{ème} rapport annuel du COR – Juin 2018

Présentation du rapport annuel

20 juin 2018

Les grands objectifs pour le système de retraite

« La Nation réaffirme solennellement le choix de la **retraite par répartition** au cœur du pacte social qui unit les générations. Le système de retraite par répartition **assure aux retraités le versement de pensions en rapport avec les revenus qu'ils ont tirés de leur activité.** »

« Les assurés bénéficient d'un **traitement équitable** au regard de la durée de la retraite comme du montant de leur pension, [...] »

« La Nation assigne également au système de retraite par répartition un **objectif de solidarité entre les générations et au sein de chaque génération**, notamment par l'égalité entre les femmes et les hommes, [...], et par **la garantie d'un niveau de vie satisfaisant pour tous les retraités.** »

« La **pérennité financière du système de retraite** par répartition est assurée par des contributions réparties équitablement entre les générations et, au sein de chaque génération, [...]»

Loi n° 2014-40 du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites

Plan de la présentation

I. La pérennité financière

- A. Le contexte et les hypothèses
- B. Les dépenses du système de retraite
- C. Les ressources et le solde

II. Les objectifs sociaux du système de retraite

- A. Le niveau de vie des retraités
- B. L'équité entre les générations au regard de la retraite
- C. Les pensions des plus modestes
- D. L'équité entre les femmes et les hommes

Les hypothèses démographiques

Date des projections démographiques	Fécondité (ICF)	Espérance de vie à 60 ans (en 2070)		Migration (solde migratoire annuel)
		Femmes	Hommes	
INSEE 2016	1,95 enfant par femme sur toute la période de projection	27,5 ans en 2016	23,1 ans en 2016	+ 70 000 personnes sur toute la période de projection
		33,6 ans en 2070	31,0 ans en 2070	

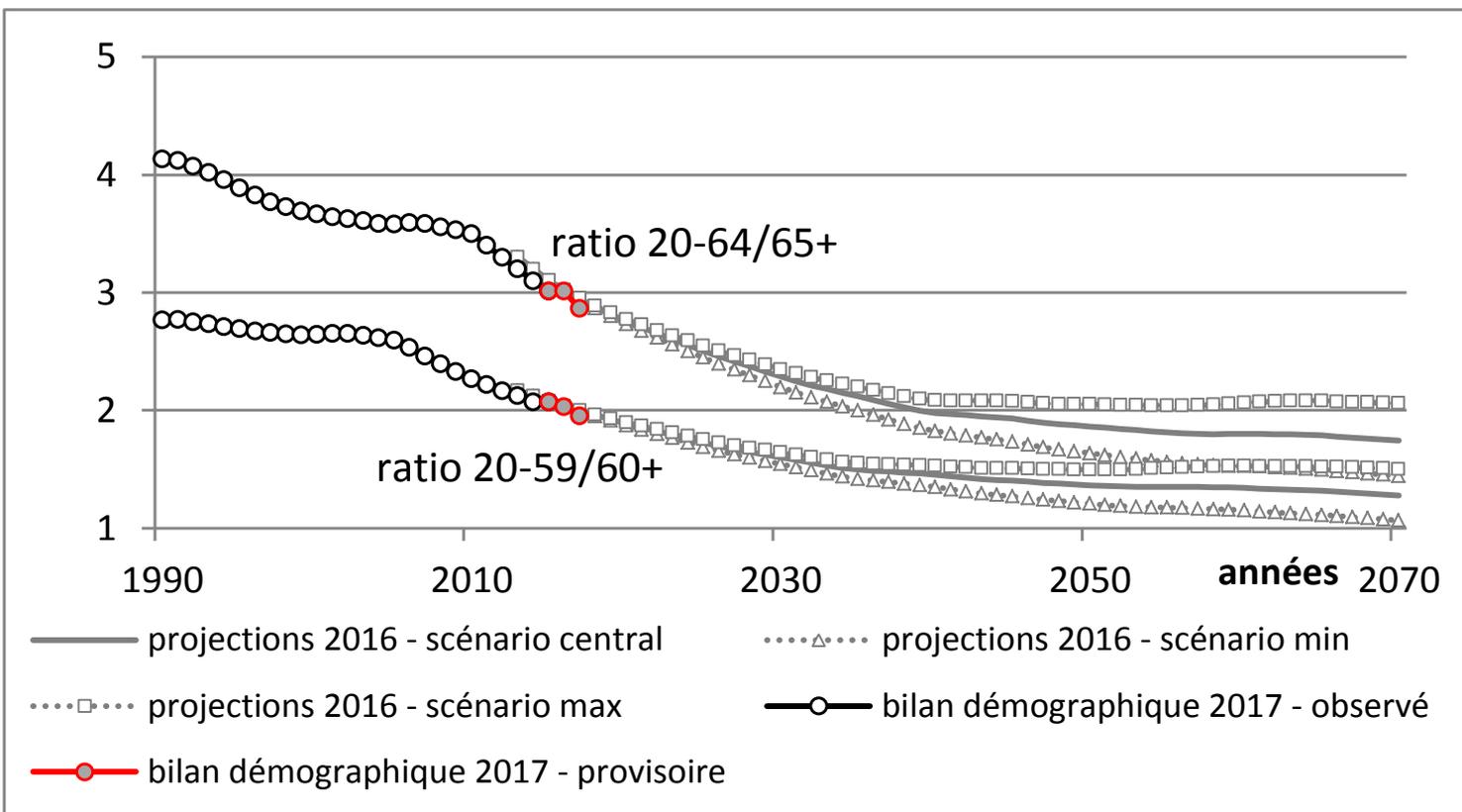
Source : INSEE, projections de population 2013-2070.

- Des hypothèses globalement vérifiées sauf pour la fécondité (données de 2017 placent la fécondité sur la trajectoire basse des projections INSEE)

Les hypothèses démographiques

- Rapports démographiques : 20-59 ans/60 ans et +
20-64 ans/65 ans et +

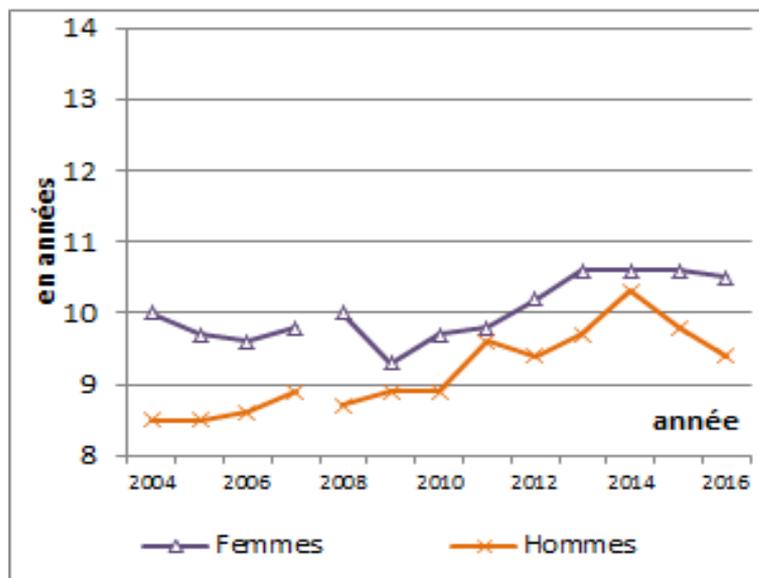
Source : INSEE, bilan démographique 2017 et projections de population 2013-2070.



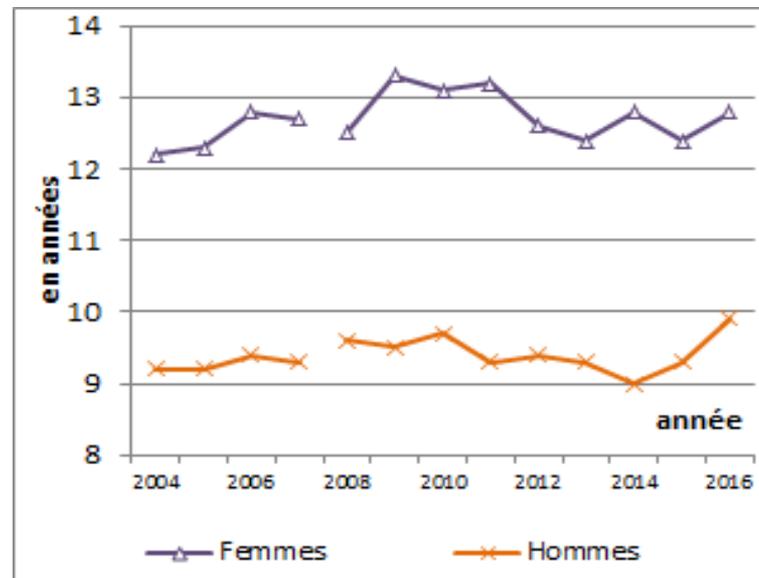
Les hypothèses démographiques

- L'espérance de vie après 65 ans s'établit à **19,3 ans** pour les hommes et **23,2 ans** pour les femmes en 2016 (en 2004, c'était 17,7 ans pour les hommes et 22,1 ans pour les femmes)
- Cette durée de vie supplémentaire est plutôt sans limitation d'activité mais l'évolution est défavorable pour les hommes entre 2014 et 2016

Sans limitation d'activité



Avec limitation d'activité
(sévère ou modérée)



Source : calculs DREES à partir des données de l'enquête SILC réalisée par l'INSEE pour la mesure des incapacités.

Le contexte économique : le court terme

Cadrage macroéconomique du Programme de stabilité 2018-2022

	Taux, en %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
INSEE mai 2018	Croissance effective	1,1	1,2	2,2	2,0	1,9	1,7	1,7	1,7

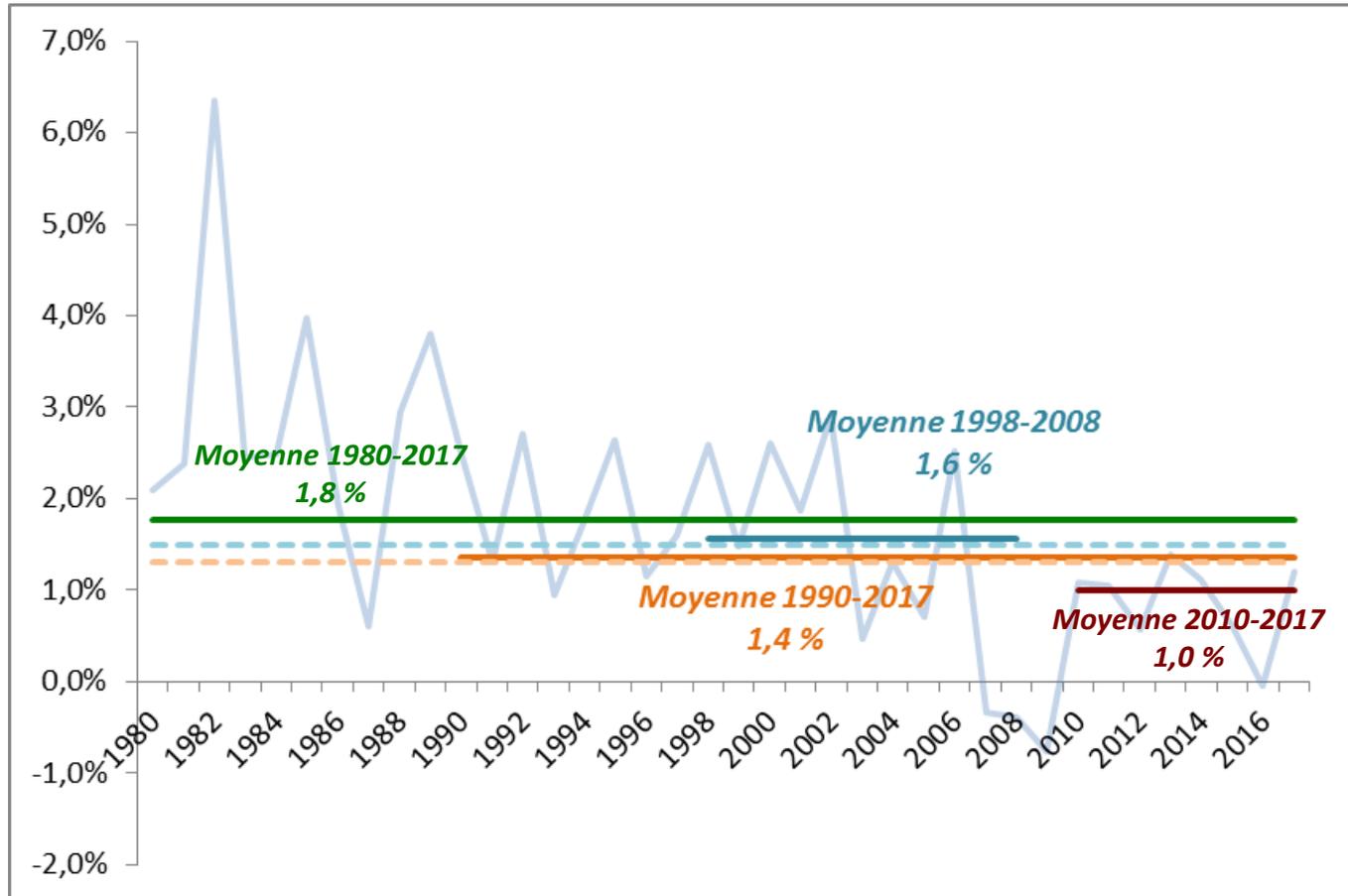
Sources : DG-Trésor et INSEE, comptes nationaux

Le contexte économique : le long terme

	Croissance annuelle de la productivité du travail (valeurs de long terme atteintes à partir de <u>2032</u>)			
<i>Taux de chômage</i>	1 %	1,3 %	1,5 %	1,8 %
7 %	Scénario 1 %	Scénario 1,3 %	Scénario 1,5 %	Scénario 1,8 %
4,5 % et 10 %	Variante [10%-1,0%]			Variante [4,5%-1,8%]

Source : hypothèses COR 2018.

Taux de croissance annuels de la productivité horaire du travail observés et cibles de long terme

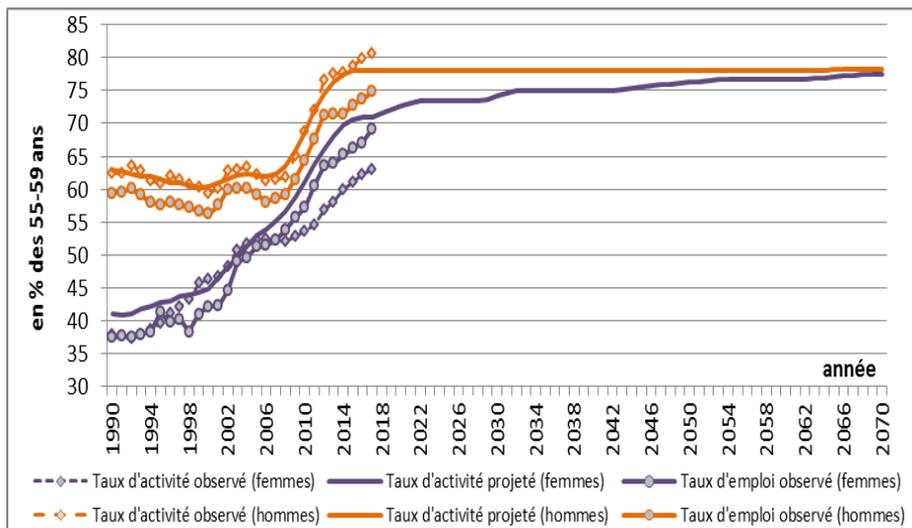


Sources : INSEE, comptes nationaux ; scénarios DG-Trésor pour les hypothèses COR 2018.

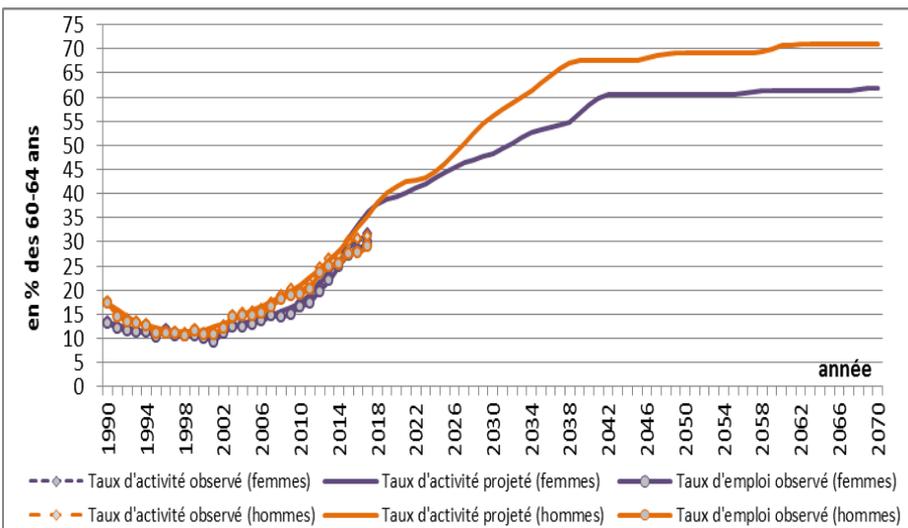
Les comportements d'activité et d'emploi

- Taux d'activité et taux d'emploi selon la tranche d'âge

55 - 59 ans



60 - 64 ans



Sources : INSEE, enquête Emploi et projections de population active 2016-2070.

Contexte et hypothèses

- Des hypothèses économiques, établies par consensus entre les membres du COR, qui se veulent « raisonnables »
- Mais personne ne peut prédire avec certitude l'évolution démographique, le rythme du progrès technique et donc des progrès de productivité du travail
- L'ambition du COR : fournir un spectre des possibles pour alimenter les réflexions et les décisions sur le système de retraite

Les déterminants de l'équilibre financier d'un système de retraite en répartition

- **Décomposition comptable :**

Masse des ressources = Masse des prestations

- **Mais aussi:**

(nombre de cotisants x revenu d'activité moyen) x taux de prélèvement global

=

nombre de retraités x pension moyenne

- **Équilibre financier si:**

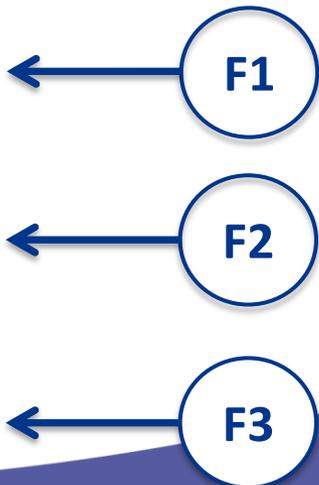
(pension moyenne / revenu d'activité moyen)

=

(nombre de cotisants / nombre de retraités)

x

taux de prélèvement global



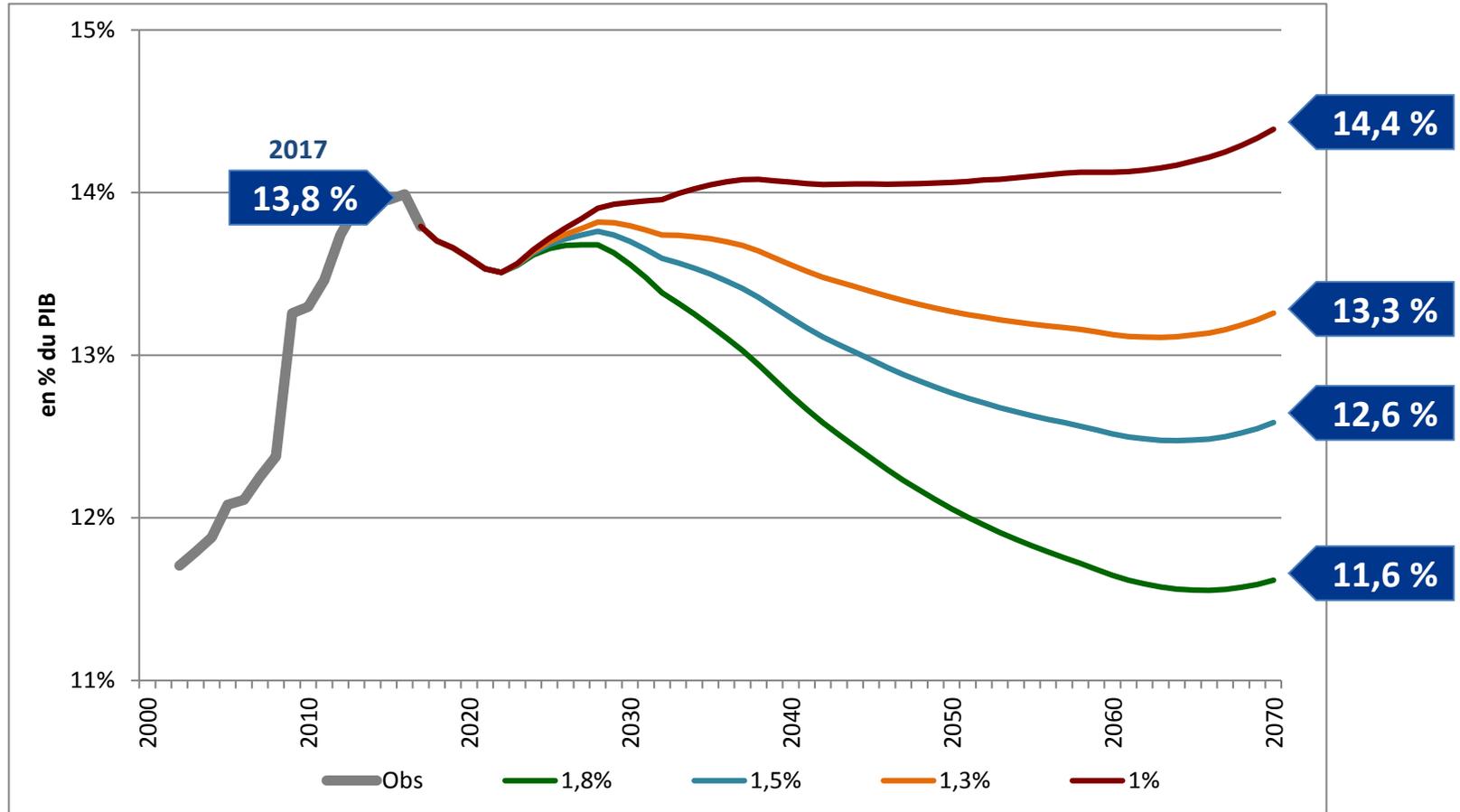
F1

F2

F3

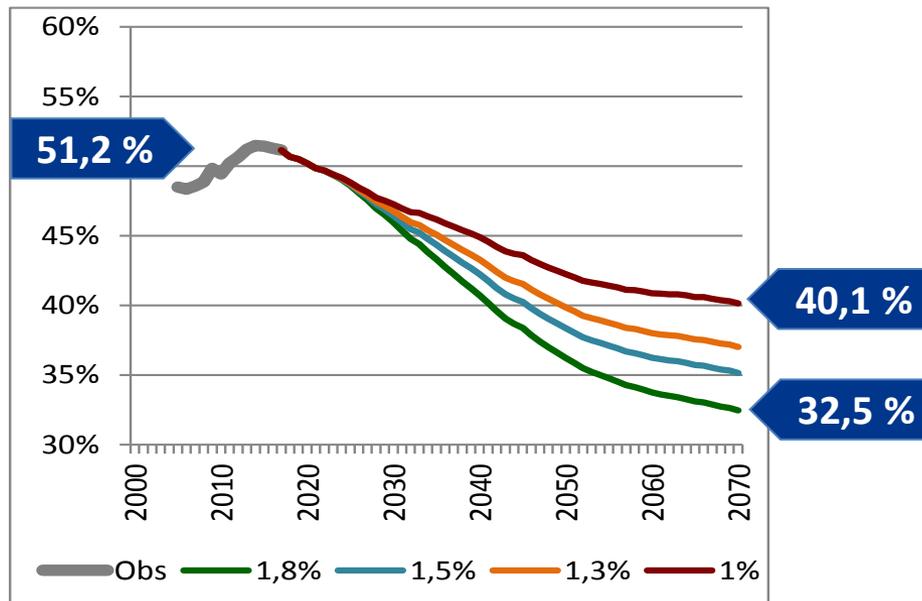
Les dépenses du système de retraite

Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.



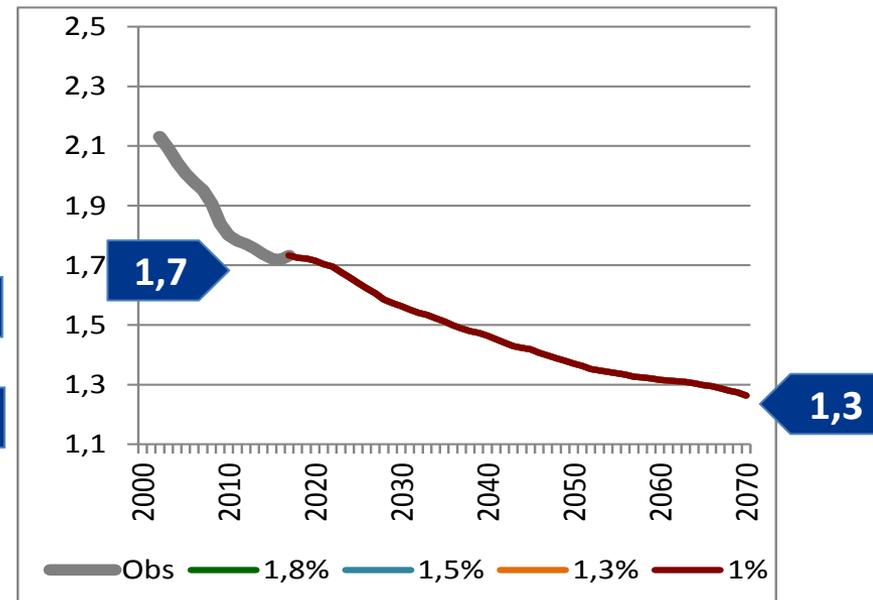
Déterminants des dépenses du système de retraite

Pension moyenne de l'ensemble des retraités, relative au revenu d'activité moyen (en % du revenu d'activité moyen brut)



F1

Rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités



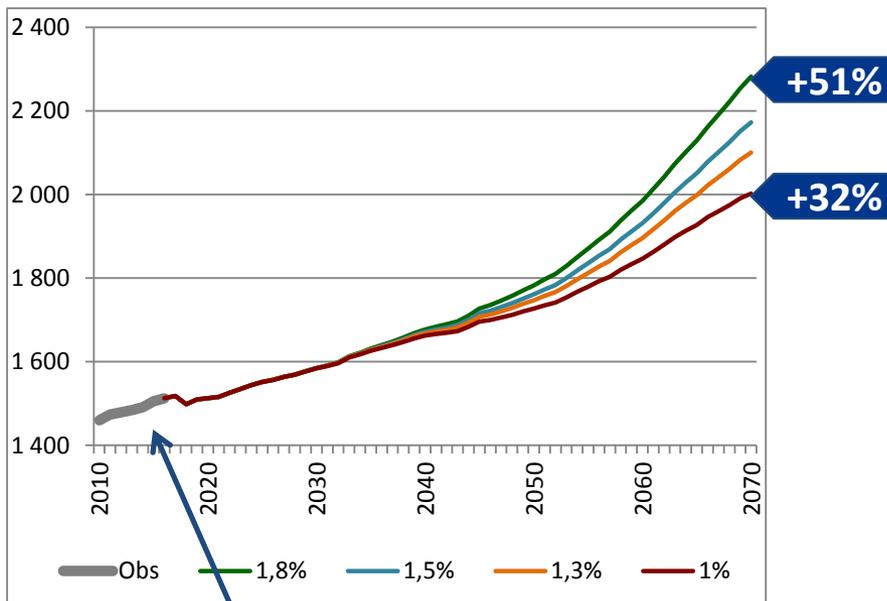
F2

Sources : rapports à la CCSS 2002-2018, INSEE, comptes nationaux et DREES, données ANCETRE ; projections COR – juin 2018.

La pension moyenne relative : facteur F1

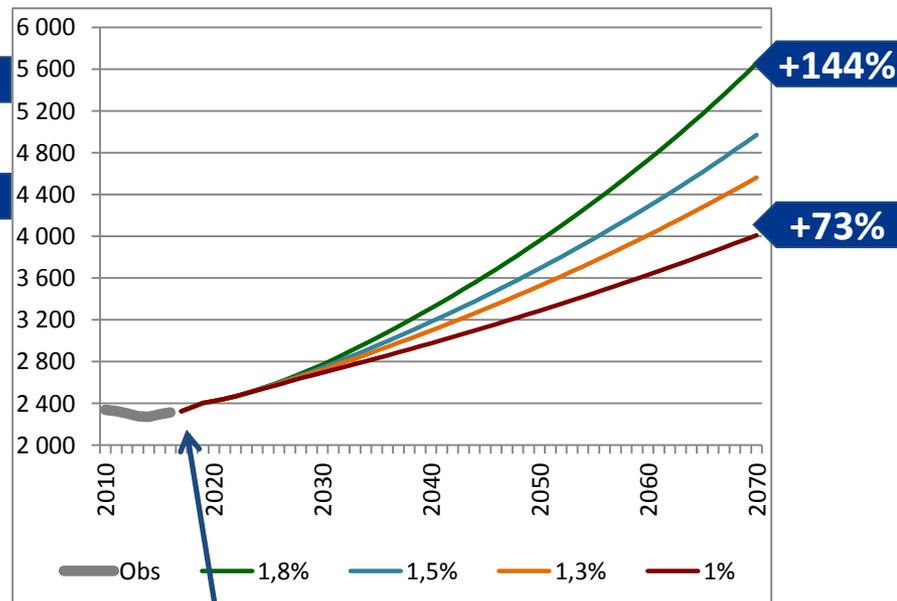
La diminution de la pension moyenne **relative** signifie que le montant moyen de pension, en euros constants, augmente moins vite que le revenu d'activité moyen

Pension nette moyenne



1 512 € nets par mois
en 2016 pour les retraités
résidant en France

Revenu d'activité net moyen



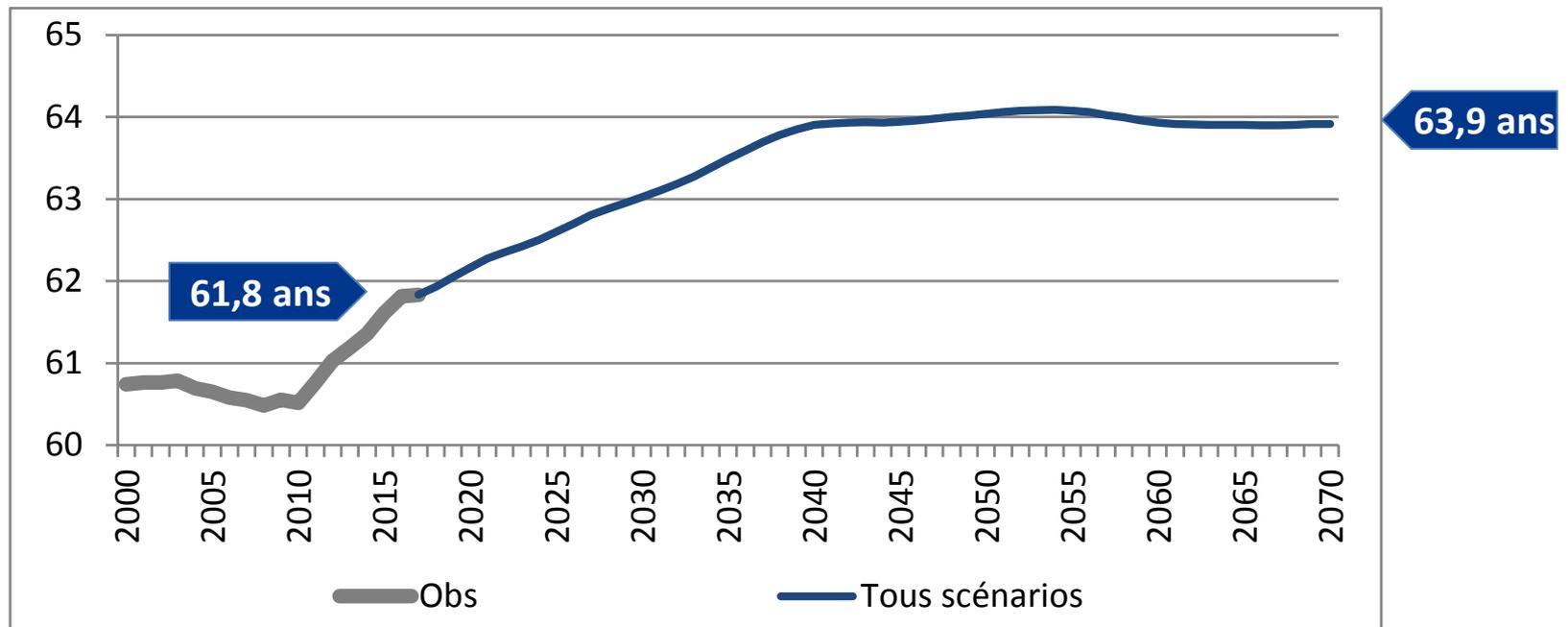
2 314 € nets par mois
en 2016

Sources : DREES, modèle ANCETRE 2009-2016; INSEE, Comptes Nationaux ; projections COR – juin 2018.

L'âge de départ à la retraite : facteur **F2**

- La baisse du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités, liée au vieillissement, serait atténuée par la hausse de l'âge moyen de départ à la retraite.

Âge conjoncturel de départ à la retraite



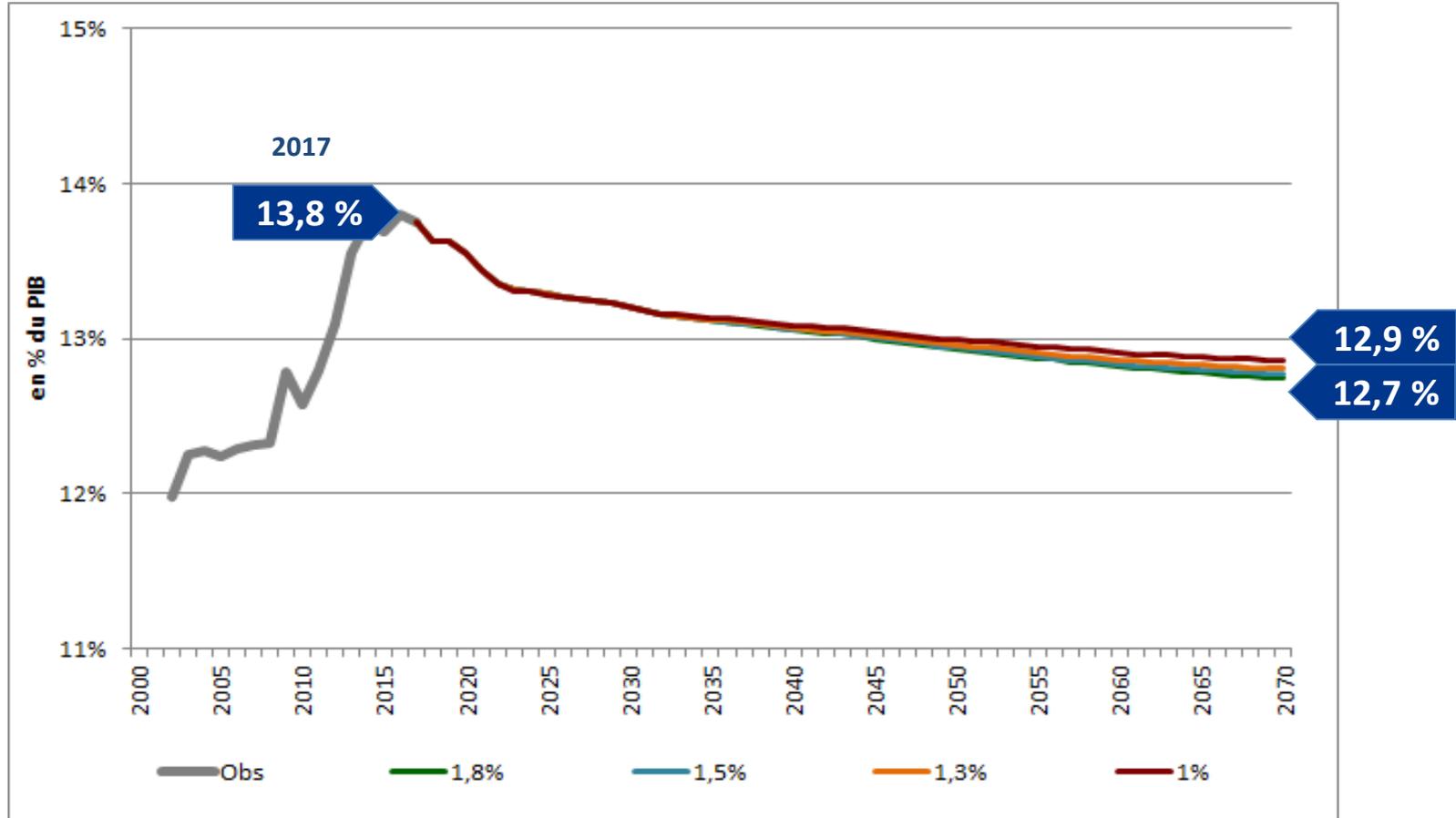
Source : projections COR – juin 2018.

Des dépenses de retraite maîtrisées

- Le niveau des dépenses est très sensible aux hypothèses sur l'évolution des rémunérations. Cette sensibilité est induite par les règles d'indexation sur les prix
- Le poids des dépenses de retraite dans le PIB évolue de façon maîtrisée en projection : diminution significative dans 3 scénarios sur 4 et légère augmentation pour le 4^{ème}
- Cette maîtrise des dépenses est liée à une augmentation des retraites moindre que celle des revenus d'activité
- Le fait que les dépenses ne « dérapent » pas n'épuise aucunement le débat sur le système de retraite

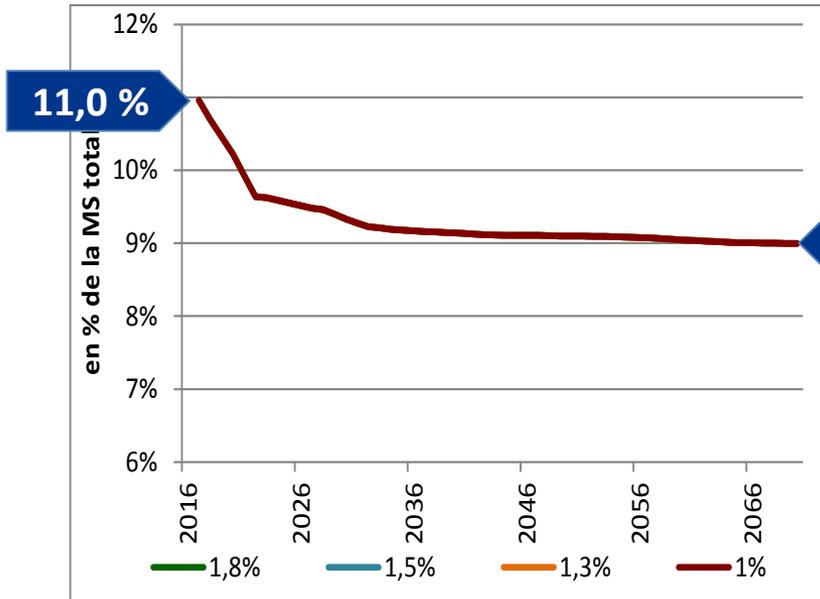
Les ressources du système de retraite

Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.



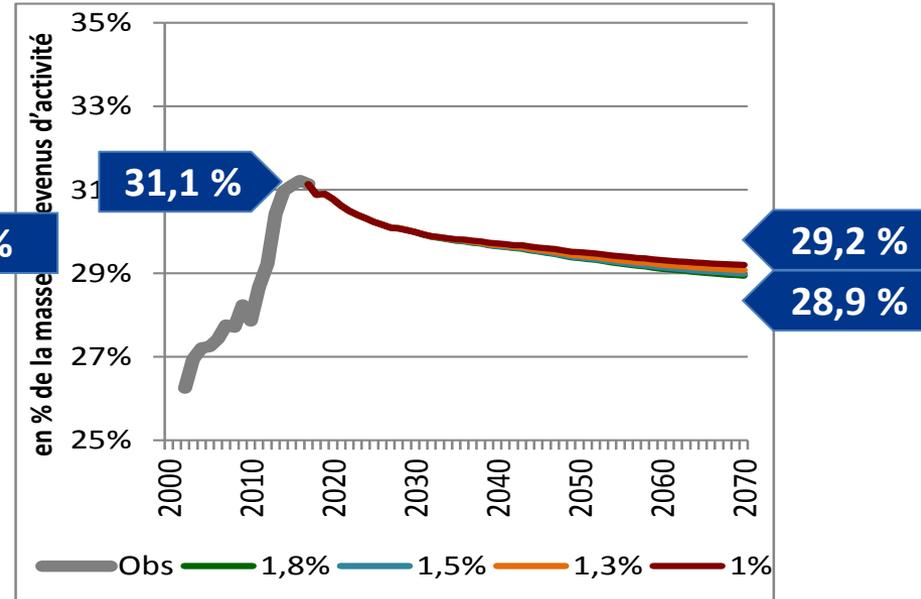
Déterminants des ressources du système de retraite

Part de l'assiette FP (hors primes) dans les revenus bruts d'activité*



* Revenus super-bruts pour les non-salariés

Taux de prélèvement



Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.

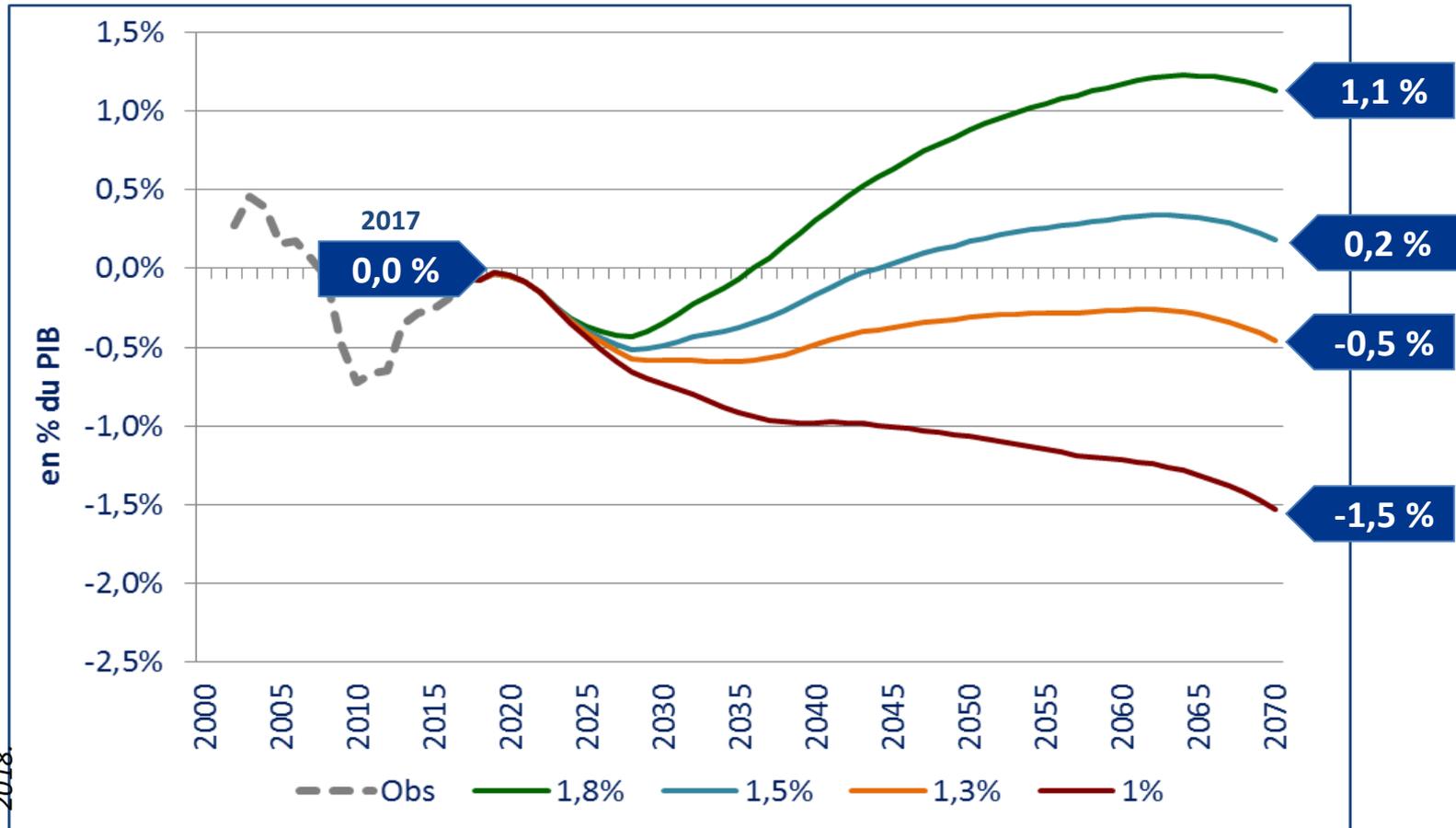
Taux de cotisation

Régime	Employeur	Salarié	Total
Privé	16,3%	11,2%	27,5%
FPE	74,28%	10,56%	84,84%
CNRACL	30,65%	10,56%	41,21%



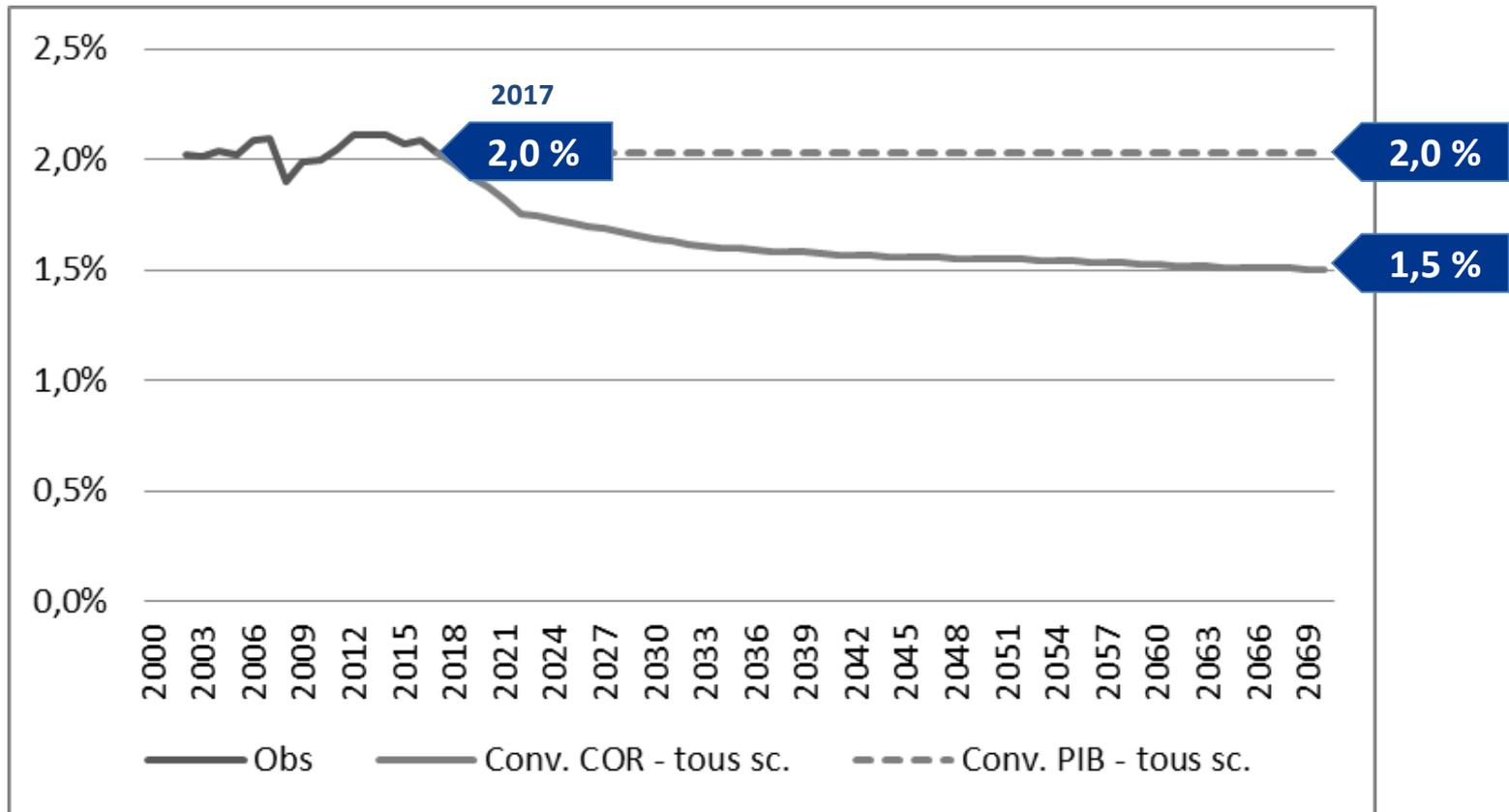
Le solde financier du système de retraite (convention COR)

Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.



La sensibilité aux conventions relatives aux contributions et subventions de l'État

Contribution de l'État selon la convention retenue

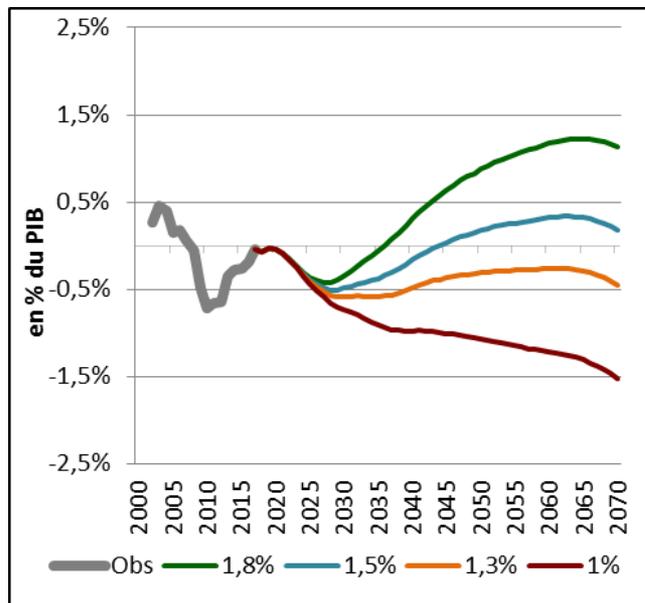


Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.

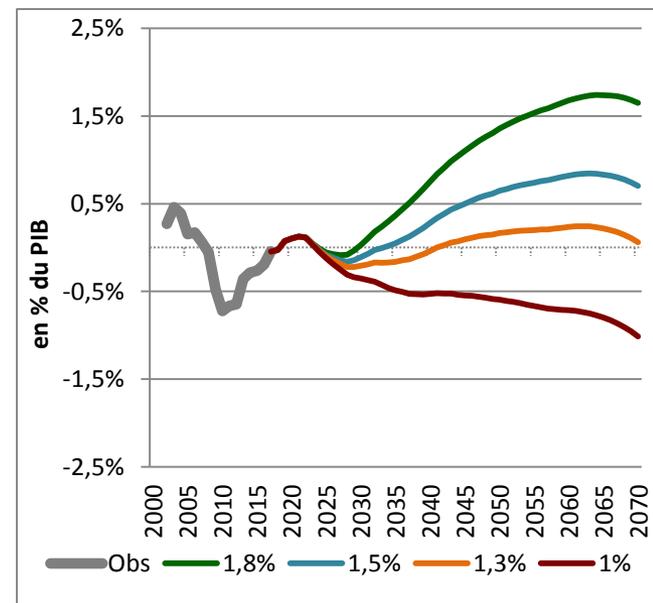
La sensibilité aux conventions relatives aux contributions et subventions de l'État

Solde financier du système de retraite

Convention COR



Convention PIB



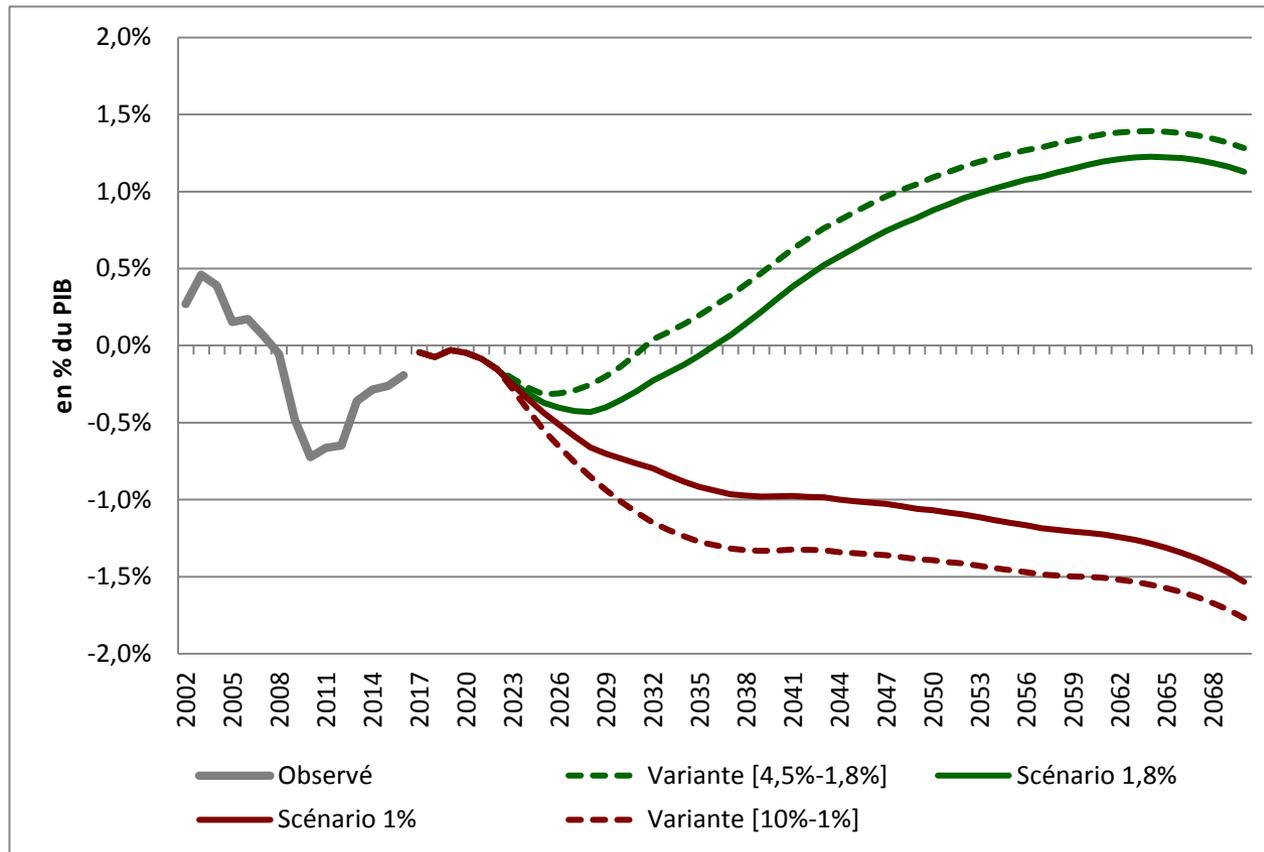
Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.

Les résultats financiers

- Sensibilité à l'hypothèse de chômage

Solde financier en % du PIB

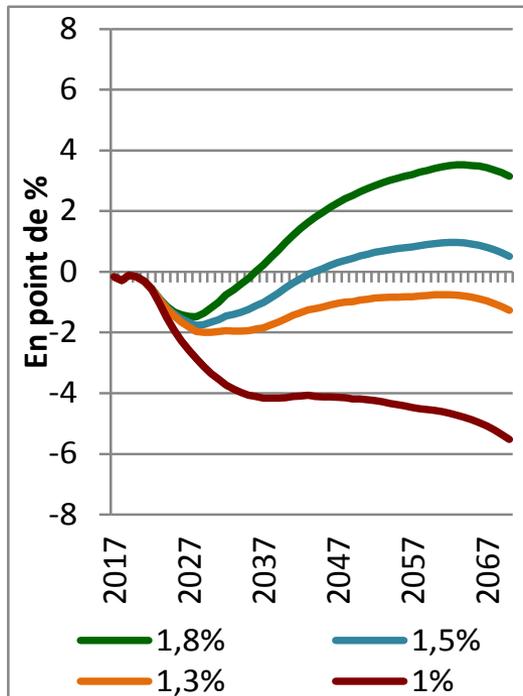
Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.



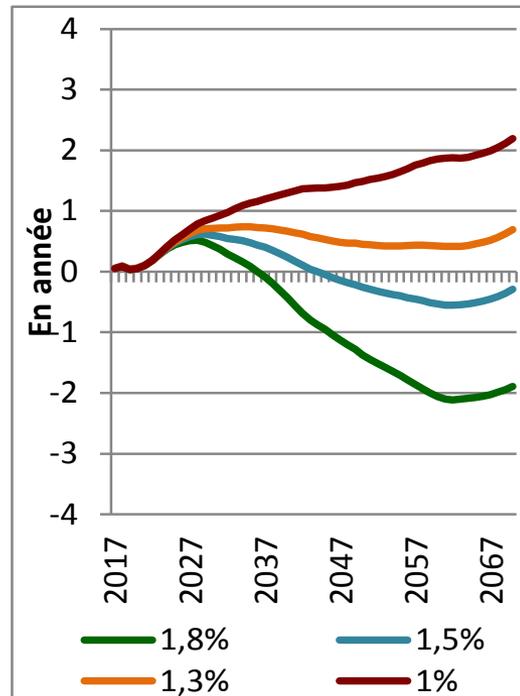
Les ajustements possibles pour équilibrer le système

- 3 leviers à actionner (en écart à la situation spontanée)

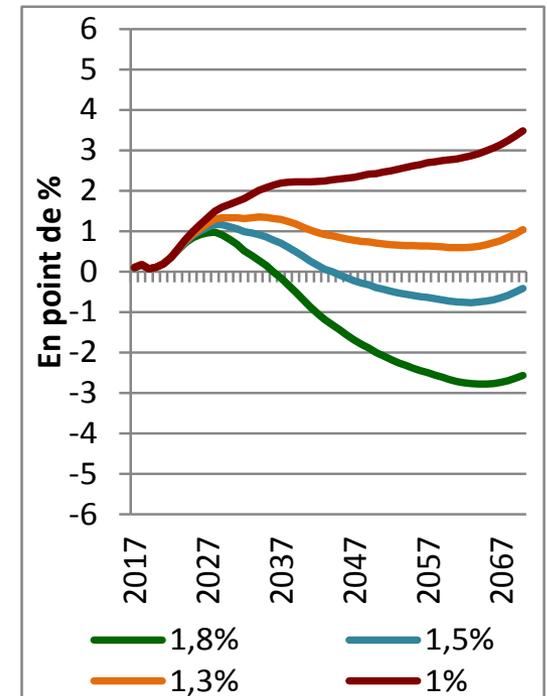
Pension moyenne relative



Âge moyen de départ



Taux de prélèvement



Source : projections COR – juin 2018.

Réserves du système de retraite au 31/12/2016

Réserves des régimes	En Md€ d'euros	En % du PIB
Ensemble des régimes en répartition	128,9	5,8%
	+	
FRR	36	1,6%
	+	
FPE	3,2	0,1%
	-	
Dette CADES	54	2,3%
	=	
Total	114,1	5,2%

Réserves des régimes en répartition	En Md€ d'euros	En mois de prestations
AGIRC-ARRCO	70,8	11
RCI	16,4	108
IRCANTEC	7,5	32
BDF	5,4	138
CNAVPL	23,5	101
Autres	5,3	/

Sources : documentations des régimes ; « La situation patrimoniale des organismes de sécurité sociale », Les comptes de la sécurité sociale, septembre 2017.

Les ressources du système de retraite

- Les ressources du système de retraite, et donc le solde, **sont très dépendants des conventions** sur les contributions de l'État au système de retraite
- Dans la convention COR, il y a un **retour à des excédents dans deux scénarios** et une **persistance des besoins de financement dans les deux autres**
- Mais dans la convention PIB, il y a un **retour à des excédents ou à l'équilibre dans 3 scénarios sur 4**
- Le débat sur l'avenir du système de retraite ne doit pas se limiter à une analyse du solde : il **doit prendre en compte l'ensemble des objectifs sociaux du système.**

Plan de la présentation

I. La pérennité financière

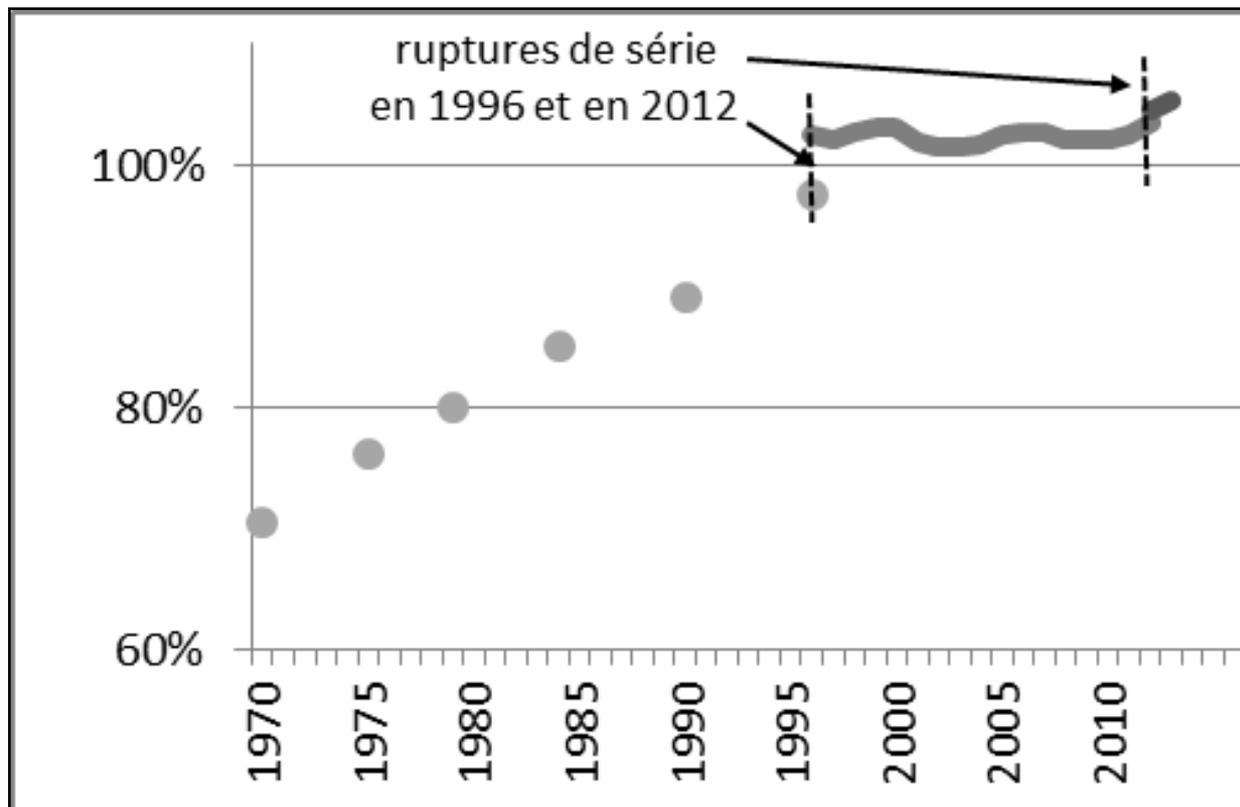
- A. Le contexte et les hypothèses
- B. Les dépenses du système de retraite
- C. Les ressources et le solde

II. Les objectifs sociaux du système de retraite

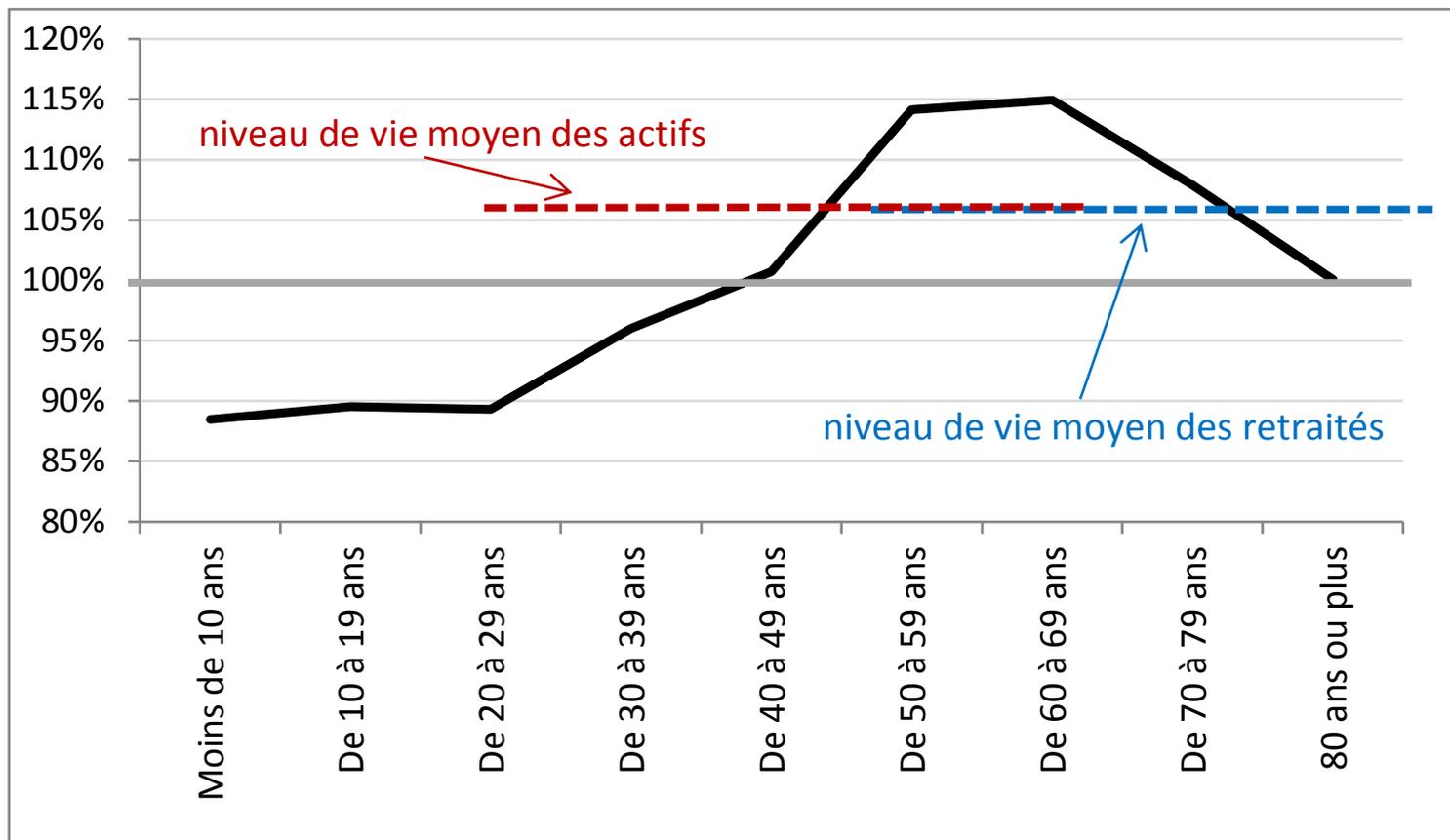
- A. Le niveau de vie des retraités
- B. L'équité entre les générations au regard de la retraite
- C. Les pensions des plus modestes
- D. L'équité entre les femmes et les hommes

Le niveau de vie des retraités

Rapport entre le niveau de vie des retraités et celui de l'ensemble de la population de **1970 à 2014**



Le niveau de vie des retraités

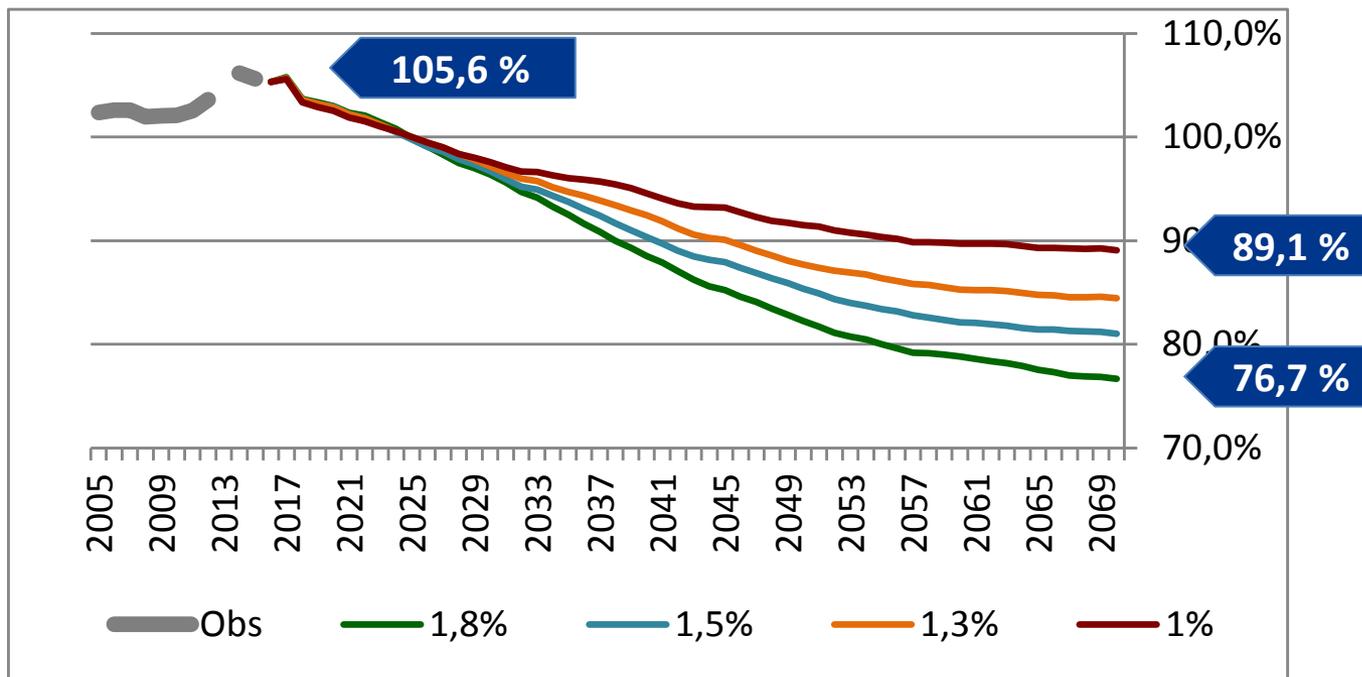


Sources : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2015.

Le niveau de vie des retraités

- Une parité de niveau de vie entre les retraités vivant en France et l'ensemble de la population

Rapport entre le niveau de vie des retraités et celui de l'ensemble de la population



Sources : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2015 ; projections COR – juin 2018 ; INSEE, modèle DESTINIE.

Le niveau de vie des retraités

- Aujourd'hui, **le niveau de vie des retraités est un peu supérieur à l'ensemble de la population** et équivalent à celui des seuls actifs
- Le niveau de vie relatif des retraités revient en projection au **niveau de celui des années 1980**

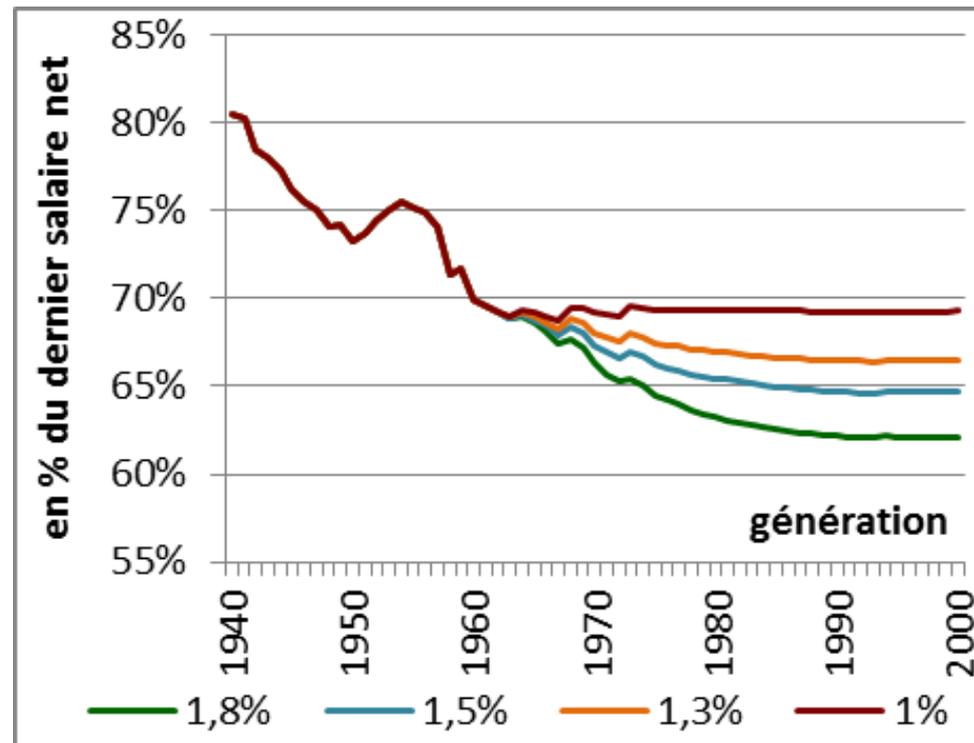
L'équité entre générations

- L'équité entre les assurés au regard de la retraite est suivie selon les quatre dimensions de la retraite :
 - deux dimensions traduisant ce que le système apporte aux assurés une fois retraités :
 - le montant de la pension (ou le taux de remplacement)
 - la durée de retraite
 - et deux dimensions traduisant les efforts des assurés en activité pour le financer :
 - le taux de cotisation
 - la durée de carrière

L'équité entre générations

- Le **taux de remplacement net** à la liquidation d'un non-cadre du secteur privé à carrière complète (salaire brut de fin de carrière = 0,9 x SMPT)

Taux de remplacement à la liquidation

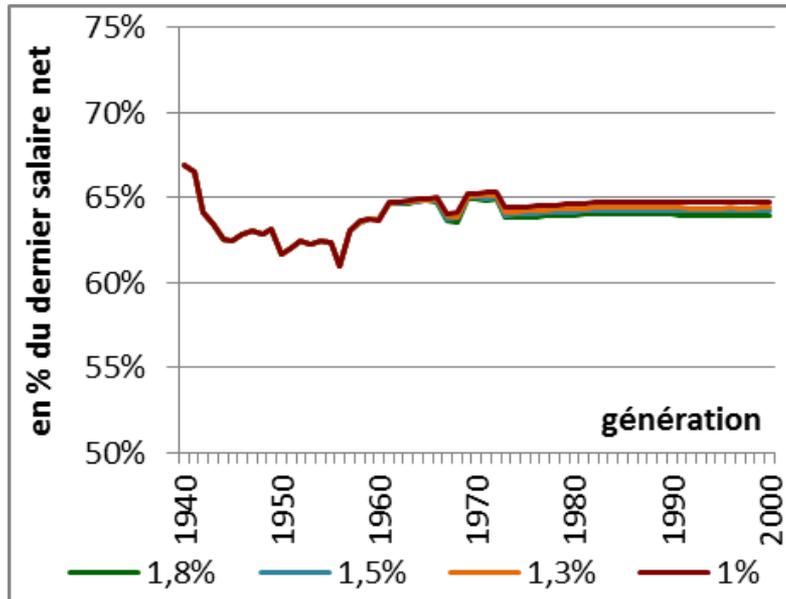


Sans coefficient de solidarité AGIRC-ARRCO

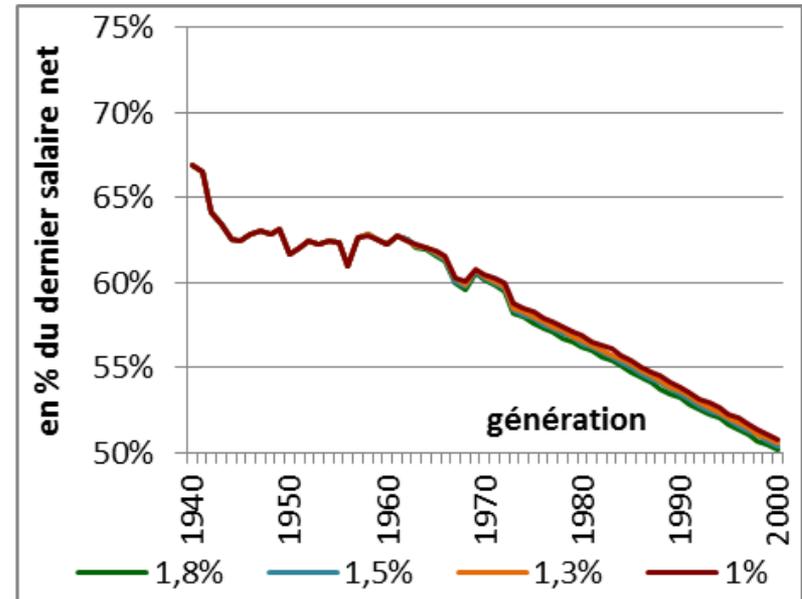
L'équité entre générations

- Le **taux de remplacement net** à la liquidation d'un fonctionnaire sédentaire de catégorie B

Part des primes stable



Avec progression de la part des primes

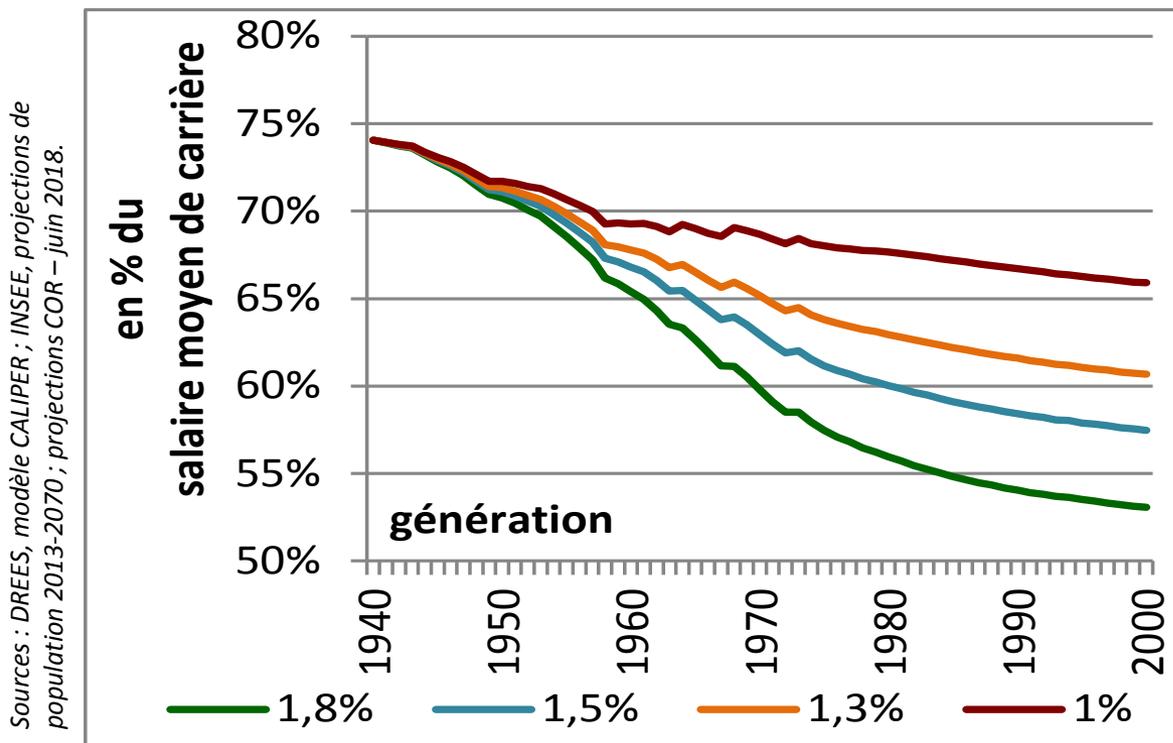


Source : DREES, modèle CALPER.

L'équité entre générations : les 4 dimensions

Par rapport aux générations partant actuellement à la retraite, les générations plus jeunes auraient un montant moyen de pension plus faible relativement au revenu d'activité moyen.

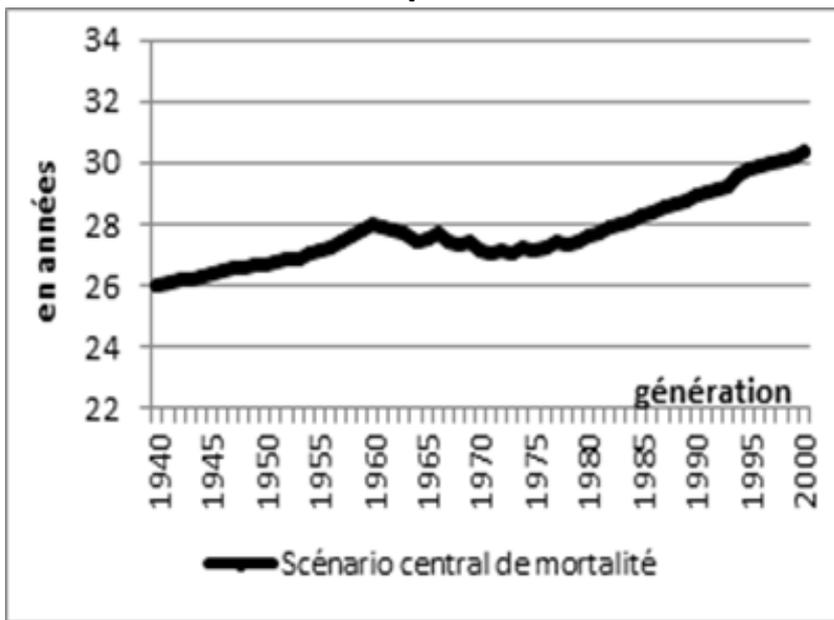
Taux de remplacement moyen sur cycle de vie



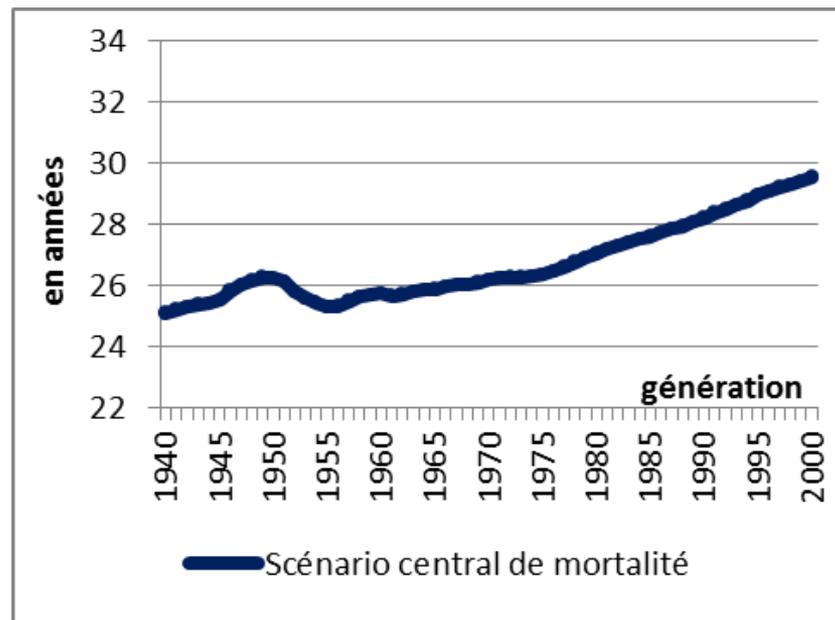
L'équité entre générations : les 4 dimensions

... leur durée de retraite serait un peu plus importante...

Durée de retraite du cas-type non cadre du privé



Durée de retraite moyenne

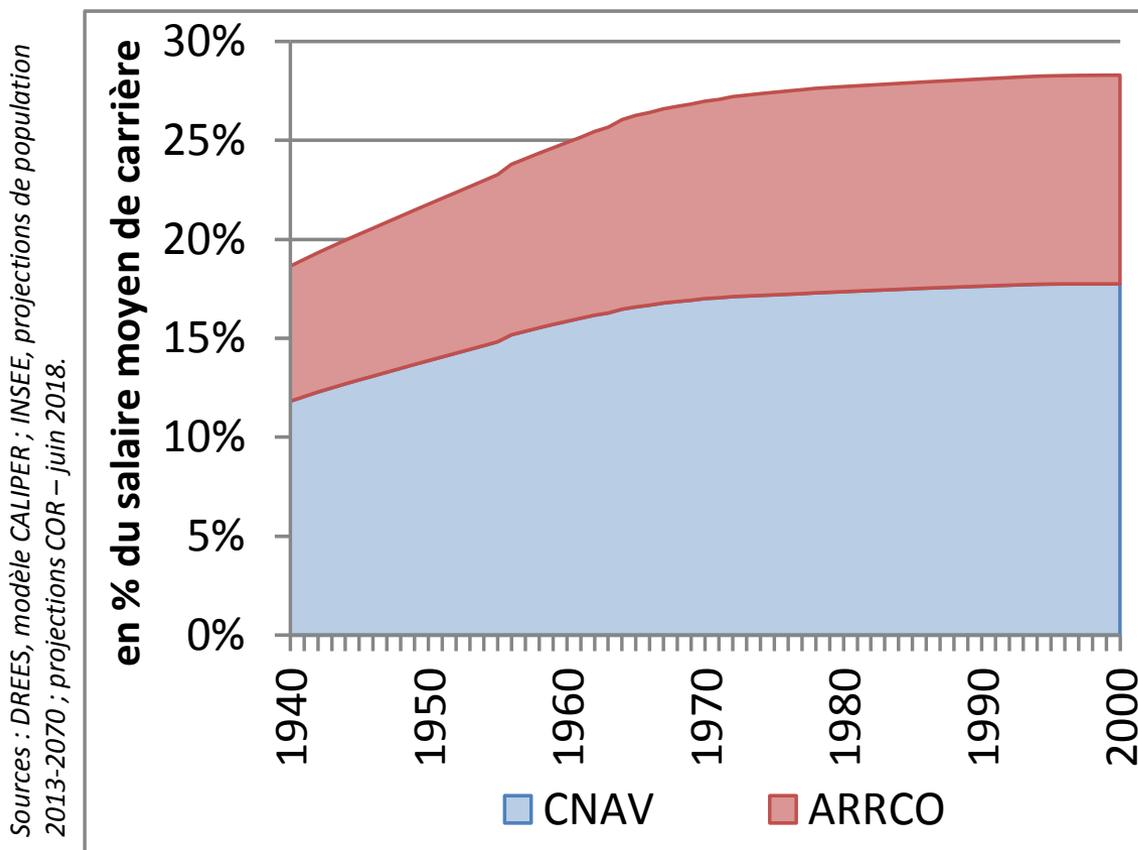


Sources : DREES, modèle CALIPER ; INSEE, projections de population 2013-2070 ; projections COR – juin 2018.

L'équité entre générations : les 4 dimensions

... elles feraient face à un taux de cotisation plus élevé...

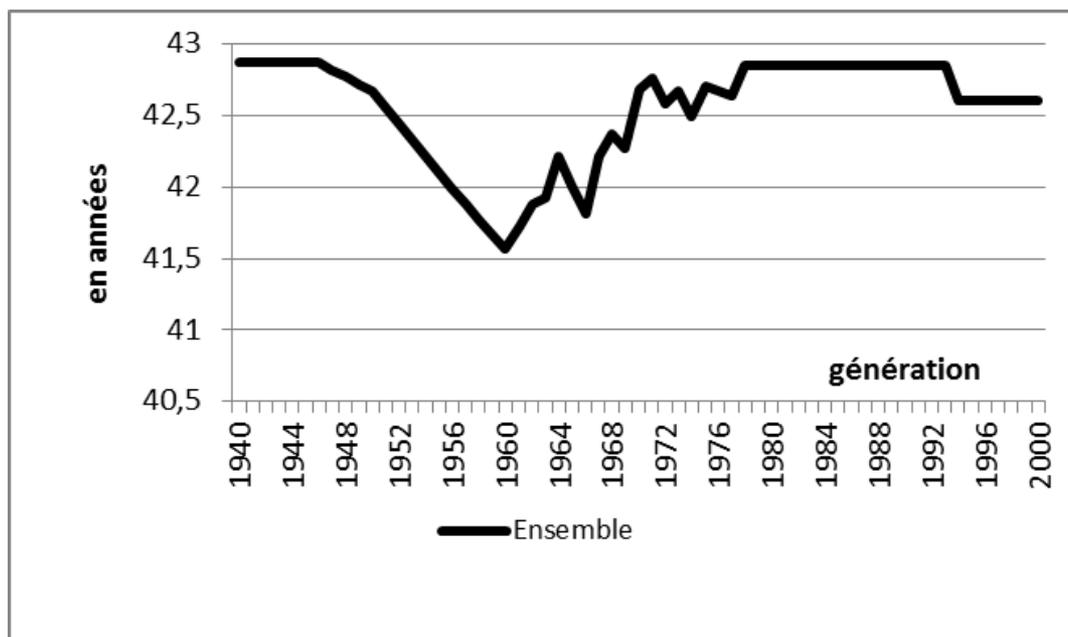
Taux de cotisation moyen



L'équité entre générations : les 4 dimensions

... leur durée de carrière augmenterait

Durée de carrière en nombre d'années

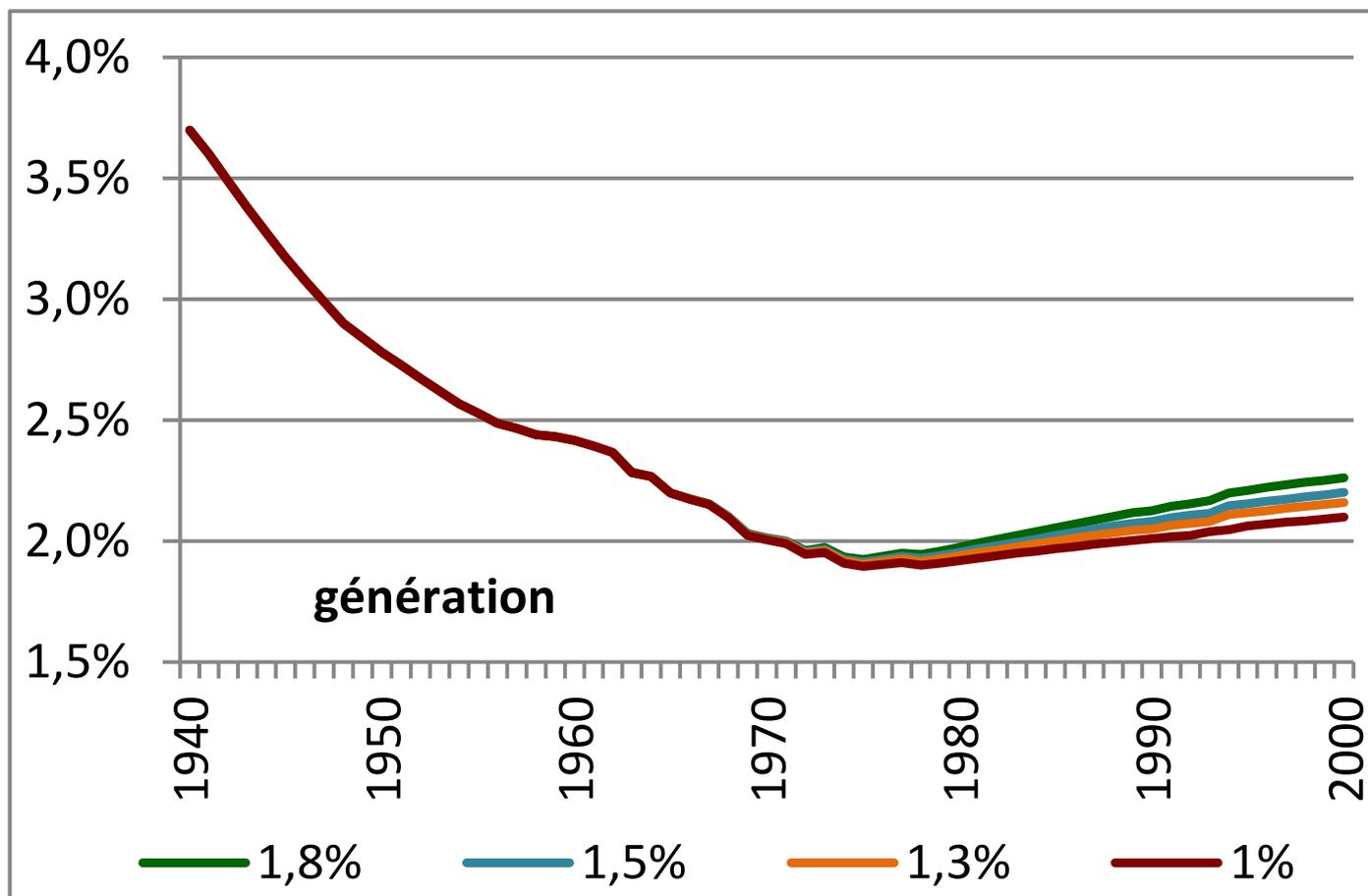


L'équité entre les générations

- Pour les générations les plus jeunes :
 - les **cotisations seront plus élevées**
 - le **taux de remplacement plus faible**
 - Les **durées de carrière seront un peu plus longues** mais cela sans prendre en compte le temps de travail
 - Les **durées de retraite augmentent** pour les générations après 1970

Un indicateur synthétique : le TRI

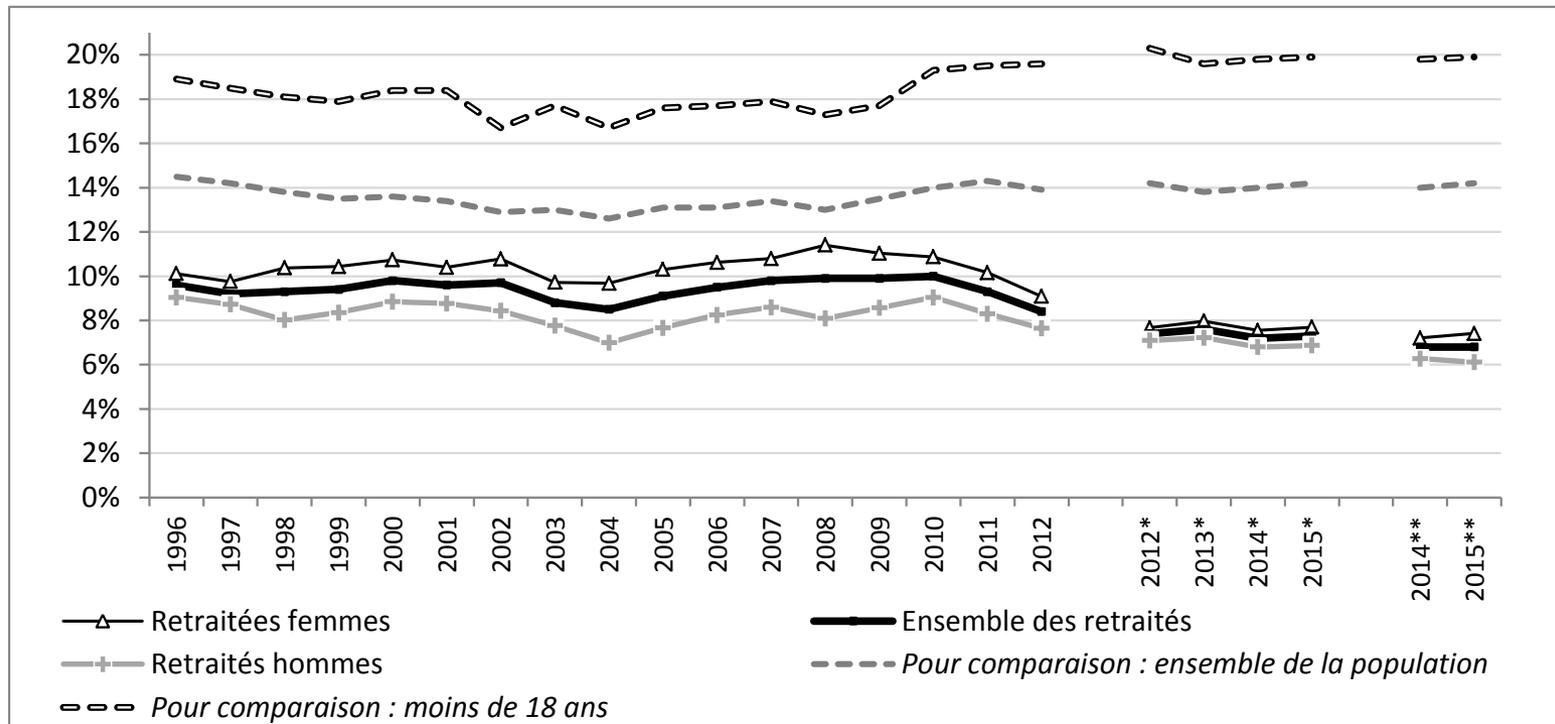
Taux de rendement interne sur cas type de salarié du privé



Source : calculs SG-COR à partir de DREES, modèle CALIPER.

Le taux de pauvreté des retraités

- Le taux de pauvreté des retraités est plus faible que celui de l'ensemble de la population, et notamment des moins de 18 ans

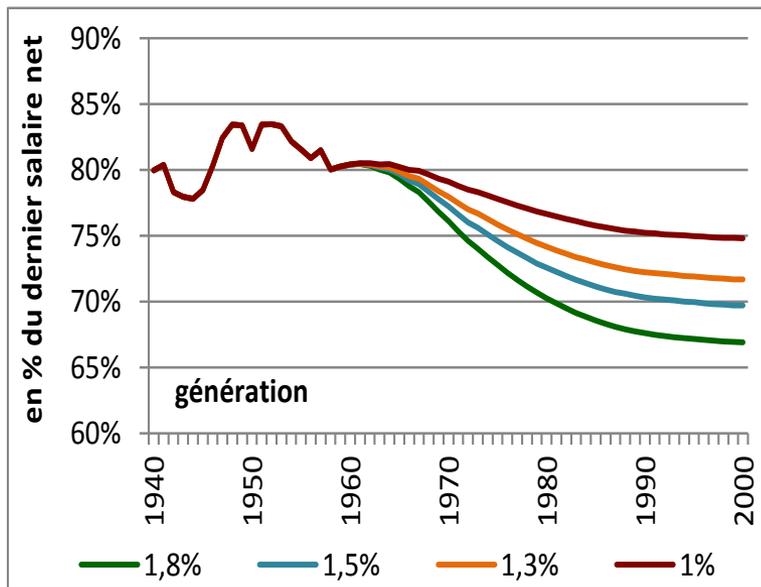


Sources : INSEE-DGI, enquêtes Revenus fiscaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2015.

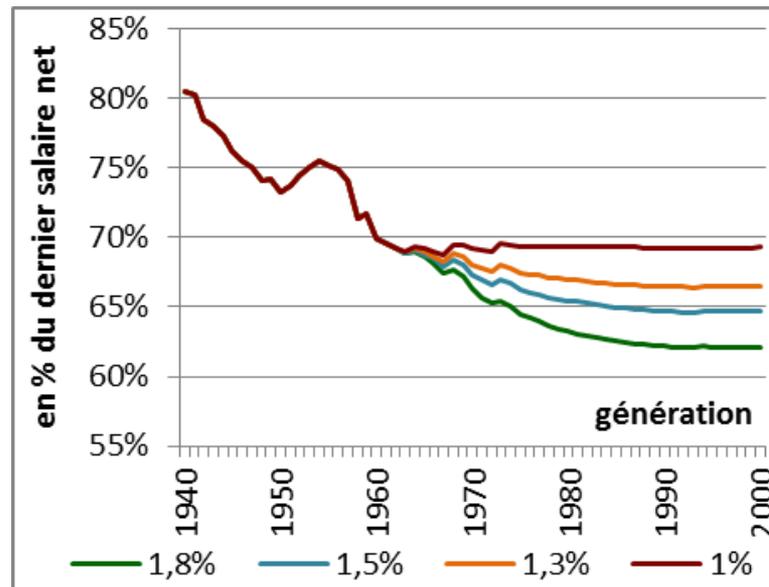
Les pensions des plus modestes

- Taux de remplacement net

A l'issue d'une carrière entièrement cotisée au SMIC



Pour le cas-type non cadre du privé

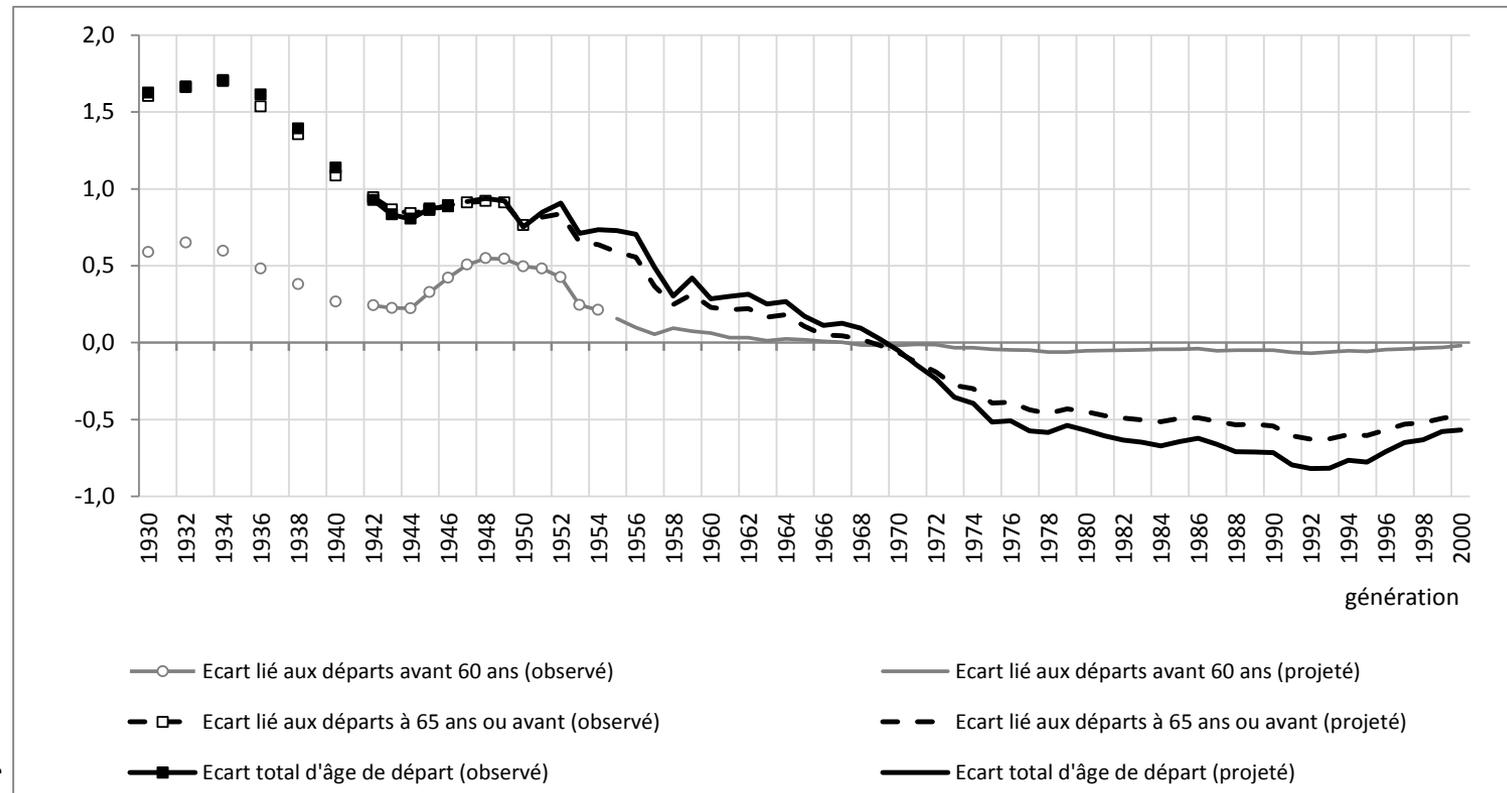


Source : DREES, modèle CALIPER.

L'équité entre les femmes et les hommes

- Les femmes partent à la retraite plus tard que les hommes actuellement, mais ce serait l'inverse à partir des générations nées à la fin des années 1960

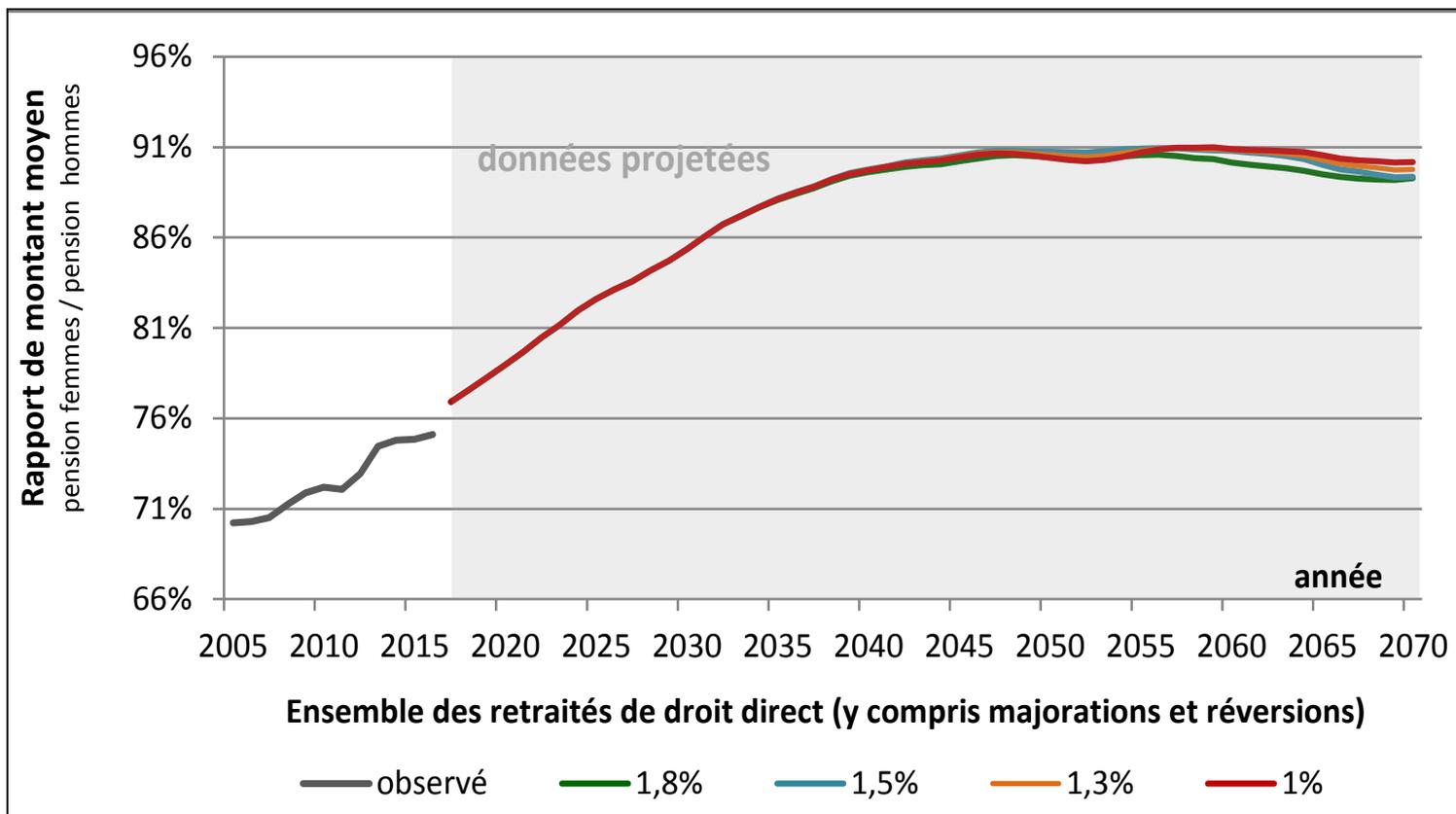
Sources : DREES, modèle ANCETRE ; projections du COR – juin 2018.



L'équité entre les femmes et les hommes

- L'écart de montant moyen de pension entre les femmes et les hommes se réduirait progressivement, de 25 points actuellement à 10 points à l'horizon de 2070

Sources : pour les années 2005 à 2016, DREES, modèle ANCRETRE ; pour les années 2017 à 2070 : INSEE, modèle DESTINIE, projections COR.



L'équité intragénérationnelle

- Il y a **moins de pauvreté chez les personnes âgées**
- Les **salaires les plus modestes** bénéficient de **taux de remplacement plus élevés**
- Le système de retraite **reproduit partiellement les inégalités de carrière** par son caractère contributif
- On observe une inversion des durées de carrière : **les femmes partiraient à la retraite plus tôt que les hommes**



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr et twitter [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)

Les niveaux de vie

- Les écarts entre juin 2018 et juin 2017

Retraités

Actifs

➤ « Bascule CSG » (baisse des taux de cotisation salariés du privé et hausse de la CSG)



➤ Exonération de la TH pour 80 % des ménages



➤ Décalage de la date de revalorisation des pensions



➤ Sur revalorisation de l'ASPA



➤ Révision des hypothèses de CT sur le SMPT

